



Les conseils du Sgen-CFDT pour animer votre réunion de rentrée

Il peut être utile de prévoir 2 temps:

- **un mot du directeur** pour tous les parents
- **un autre temps dans chaque classe** par les enseignants.

1- L'intervention du directeur-directrice:



Présentation de l'équipe, des projets

Généralement, la réunion en classe est précédée d'une intervention du directeur ou de la directrice de l'école qui se présente et présente nommément :

- les enseignants de toutes les classes, les Atsem, assistants d'éducation,...
- l'équipe éducative le cas échéant (le ou la psychologue scolaire et les enseignants spécialisés intervenant dans l'école, les personnels contribuant à la scolarisation des élèves handicapés, etc.).
- La répartition des élèves dans les classes : expliquer les contraintes et les choix de l'équipe pédagogique.

Les informations d'usage:

- Règlement intérieur, horaires, cantine, prises de RDV avec les parents, études...
- Spécificités de l'école (réseau d'éducation prioritaire, ULIS école) ; le cas échéant les moyens supplémentaires alloués.
- Les rendez-vous de l'année : les réunions prévues, les fêtes de milieu et/ou de fin d'année et la participation attendue des parents pour les préparer.

Il est bienvenu de distribuer aux parents une présentation de l'école comportant les noms et éventuellement photos de tous les intervenants qui y travaillent, l'adresse du site internet, les numéros de téléphone de l'école, des services municipaux chargés des affaires scolaires, etc.

Enfin, le directeur rappelle qu'il est l'interlocuteur pour ce qui concerne les questions administratives : retour des formulaires administratifs, attestation d'assurance, etc.

Projet d'école

Les objectifs pédagogiques, les moyens mis en œuvre, les actions réalisées et à venir.

Les interventions extérieures dans le cadre de ce projet.

Activités périscolaires

Le déroulement des activités périscolaires dans l'école peut créer de la confusion sur la notion d'école.

Cette réunion doit permettre aux parents de comprendre les différents temps de leur enfant et la responsabilité de chacun (temps école/temps mairie).

Soyez vigilant pour que ce point ne prenne pas trop de temps. Si les questions sont nombreuses ou portent sur le contenu des TAP, il faut proposer à la mairie et aux parents de se rencontrer dans un autre cadre.

Conseil d'école

Qu'est-ce que c'est ? Qui y participe ? C'est l'occasion d'introduire le rôle des délégués de parents d'élèves, de donner les dates (dépôt des candidatures le 28/09 et élections le 09 octobre). Il est souhaitable de laisser présenter l'association de parents d'élèves par les parents délégués.

En pratique...

L'accueil des parents a lieu dans une pièce suffisamment grande (salle de motricité, réfectoire...). Les chaises et bancs ont été disposés préalablement de telle sorte que tout le monde puisse s'asseoir et voir les enseignants et le directeur.

Quand les enseignants s'orientent vers leur classe respective pour la réunion de classe, ils doivent avoir été identifiés par les parents auxquels on aura précisé également la classe où se déroule la suite de la réunion.

2- La réunion de parents en classe:

Avant la réunion:

Rappeler la date de la réunion et, si possible, donner un ordre du jour (les points qui seront abordés).

Echanger avec les collègues sur la conduite de leur réunion (contenu, durée, habitude de l'école...).

Préparer la classe en disposant les chaises et les tables afin que tous les parents voient l'enseignant(e) et que les parents se voient entre eux.

Aménager un coin pour les enfants qui n'ont pas pu rester chez eux.

Préparer une petite trame synthétique de l'intervention (les points abordés, les conseils, les horaires, les dates de sorties prévues, etc.). Y faire figurer une adresse mail ou le numéro de téléphone de l'école. Indiquer les horaires et les modalités pour que les parents puissent correspondre avec vous.

Le jour même:

Accueil: Faire s'asseoir les parents et attendre que tout le monde soit arrivé pour commencer. Etablir la liste des parents absents pour leur transmettre un compte rendu par la suite.

Présentation: Se présenter : cette formalité a son importance car les parents sont désireux de connaître la personne qui s'occupe de leur enfant. Il peut être intéressant d'évoquer votre parcours professionnel (dans ou en dehors de l'éducation nationale), votre formation, éventuellement vos centres d'intérêt, notamment s'ils sont exploités dans le cadre d'une pratique de classe.

En cas de temps partiel, il est important que les 2 enseignants interviennent afin de rassurer les parents sur la continuité pédagogique.

Demander aux parents de se présenter. Cette démarche n'est pas toujours suivie mais il est important que l'enseignant connaisse les parents et que les parents entre eux se reconnaissent !

Présenter la classe, sa composition, les personnes référentes (Atsem, AVS-AESH).

S'il s'agit de parents nouveaux (petite section de maternelle ou CP), on peut envisager une visite finale des locaux (réfectoire, sanitaires, salle de sport, cour, etc.).

Informations:

Emploi du temps: La journée type, la semaine type (quand ont lieu le sport, la musique, les arts plastiques, préciser si ces activités sont conduites par des intervenants extérieurs).

Programme: Expliquer brièvement ce qu'est un « cycle », en quoi consiste le « socle commun de connaissances et de compétences » et ce que l'on attend des élèves selon le cycle et la classe.

Attention aux sigles ! N'utiliser le « vocabulaire pédagogique » des textes officiels présentant les compétences à acquérir qu'accompagné d'explications et de commentaires (les parents ne sortent pas de l'ESPE !).

Une fois les objectifs de l'année présentés, développer les méthodes pratiquées dans la classe, notamment en cas de double ou de triple niveau. On peut apporter des cahiers des années précédentes pour montrer comment s'effectue une progression, par exemple sur le graphisme.

Évaluation: Présenter les outils d'évaluation (livret de compétences, documents spécifiques à l'école, évaluations nationales...). Le système d'évaluation : préciser ce qui est adopté (note sur 10, note sur 20, a, b, c ou encore, par acquisitions de compétences.)

Travail à la maison: Leçons, poésie, lectures : préciser leur rythme et le temps que l'enfant doit y consacrer. Impliquer les parents (faire réciter, lire avec eux, etc.).

Suivi extérieur: Nombreux sont les enfants qui, à l'âge scolaire, ont besoin d'aide extérieure à la classe (orthophonie, psychologue scolaire, RASED,...) Dédramatiser et expliquer ce dont il s'agit et pourquoi.

Thématique de travail: Si un projet pédagogique a été défini pour l'année, le trimestre, le mois, le décrire et évoquer les activités prévues dans ce cadre. Ne pas hésiter à solliciter les parents selon leurs compétences pour s'impliquer dans le projet.

Relations école-familles:

Présenter le cahier de liaison, en décrire l'importance. Certains enseignants mettent en place un « cahier de vie ». Expliquer ce dont il s'agit et à quoi il sert. Impliquer les parents dans sa réalisation.

Préciser votre disponibilité pour recevoir individuellement les parents.



Desin pour dans le journal « Le Monde » en 2003



En cas de besoin, vous pouvez nous contacter
au Sgen-CFDT par téléphone au 05.65.40.93.56
ou par mail : 46@sgen.cfdt.fr

